

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM ST JEAN DE MONTS 62 RUE DU GENERAL DE GAULLE CS 80434 85164 ST JEAN DE MONTS CEDEX

déclare et atteste avoir reçu la somme de 8 000 €.

MONSIEUR VRIGNON BENJAMIN, gérant de la société 2VBM, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 3 IMPASSE DES TISSERANDS 85160 ST JEAN DE MONTS, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M VRIGNON BENJAMIN 145 CHEMIN DU CREUSET 85300 SALLERTAIN
Nombre de parts	800
Montant versé	8 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 24 avril 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

Lu et approuvé

**CAISSE DE CREDIT MUTUEL
DE ST JEAN DE MONTS**

Société Coopérative de Crédit à Capital
Variable et à Responsabilité Limitée
RCS LA ROCHE SUR YON D 786 467 621
Intermédiaire d'assurance affilié à
La CFCMO n° ORIAS : 07 027 974

62 rue du Général de Gaulle - CS80434
85164 ST JEAN DE MONTS CEDEX
Tél. 02 28 11 06 00 - Fax 02 28 11 03 20

